



**Okala Ebode :**  
**“Le combat continue”**



P. 3

Prix 400 F Cfa  
N° 2791

**le jour**

Directeur de la publication  
Haman Mana

Mercredi 17 octobre 2018

lejourquotidien@yahoo.fr

<http://lequotidienlejour.info>  
Tél.: 222 04 01 85

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

**Présidentielle 2018**

**Suspense au**

**Conseil constitutionnel**



L'audience qui s'est ouverte hier a été renvoyée à ce matin, alors que les avocats du Mrc présentaient leurs preuves de fraudes et irrégularités.

P. 2

**Frais de Scolarité**

**Les couacs du  
paiement électronique**



P. 3

**Crise anglophone**

**Les Nations unies  
annoncent un  
plan d'urgence**

P. 3



## Suspense au Conseil constitutionnel

**Contentieux électoral.** L'audience a été suspendue hier au moment où les avocats de Maurice Kamto égrainaient les preuves des fraudes et irrégularités relevées dans le processus électoral de la présidentielle.



Une assistance tenue en haleine. Des hommes et des femmes, des avocats, des politiciens, des journalistes, bref tout un monde, accrochés aux lèvres d'une avocate. Me Michèle Ndoki déroule son argumentaire en faveur de Maurice Kamto, candidat à l'élection présidentielle du 7 octobre dernier.

Il est 20h 10 ce 16 octobre 2018, jour de contentieux post-électoral. Le temps est comme suspendu dans la salle d'audience du Conseil constitutionnel, sur les hauteurs du Palais des Congrès de Yaoundé. Le temps semble aussi arrêté pour les téléspectateurs à travers le monde, qui suivent l'audience retransmise en direct par plusieurs chaînes de télévision nationales. C'est un moment critique de cette audience qui a déjà duré 9 heures d'horloge. La journée a débuté depuis 11h du matin. Dans la salle comble, plus personne ne s'impatiente de voir les débats s'arrêter. Sauf peut-être le président du Conseil constitutionnel. Tout à coup, Clément Atangana suspend les travaux, alors que Me Michèle Ndoki vient de terminer son propos.

L'avocate a parlé pendant de longues minutes, et a égrainé ce qu'elle appelle les « preuves » des fraudes et irrégularités commises lors du scrutin présidentiel. Motifs pour lesquels le candidat Maurice Kamto du Mrc demande l'annulation du scrutin dans plusieurs localités recensées dans sept des dix régions du Cameroun. Les preuves brandies par Me Ndoki sont des documents qui ne sont pas des procès-verbaux. Mais ils ont servi comme base de travail à la Commission nationale de recensement général des votes. Cette instance présidée par un membre du Conseil constitutionnel, Emile Essombe, a rendu sa copie lundi, après 6 jours de travail.

L'avocate de Maurice Kamto présente des feuilles volantes portant des signatures, qui accompagnent les tableaux récapitulatifs des résultats venus de plusieurs départements : Mayo Sava, Mayo Rey, Mayo Louti, Mbere, Lebialem, Ndiang, Ngo-ketunja, Dja et Lobo, Haut-Nyong, Lom et Djerem, Kadei, etc. Ces documents viennent des commissions départementales de vote qui n'ont pas cru bon d'envoyer les procès-verbaux d'élection pourtant attendus, selon le Code électoral. Pour Me Michèle Ndoki, tout porte à croire que ces documents qui donnent Paul Biya largement vainqueur, ont été fabriqués pour la cause. En l'état, il n'est pas possible pour le Conseil constitutionnel de pro-

clamer des résultats sur cette base, conclut-elle.

### Mensonges et fausses signatures

Il y a de quoi remettre en cause le travail abattu par la Commission nationale de recensement des votes, présidé par Emile Essombe, membre du Conseil. Il n'a pas supporté et a dû interrompre Me Ndoki qui, elle, ne s'est pas gênée de protester, insistant pour aller jusqu'au bout de son propos. Le président du Conseil, Clément Atangana, a dû intervenir pour donner la parole à son collègue Emile Essombe. Ce dernier a déclaré plusieurs fois que les documents présentés sont des faux et constituent plutôt la preuve de la mauvaise foi de Me Ndoki et du Mrc. L'avocate s'est alors indignée d'être traitée de « menteuse et de faussaire » devant une auguste chambre. A cet instant, un autre acteur est entré en scène et s'est prononcé sur l'origine des documents querellés. Il s'agit d'Alain Fogue qui représentait le Mrc au sein de la Commission nationale de recensement des votes. Il affirme que les documents n'ont pas été volés, mais lui ont été remis au cours des travaux de la Commission.

Avant la suspension de l'audience, Me Sylvain Souop, un autre avocat de Maurice Kamto, a demandé que soient fournies les listes d'émargement des commissions départementales. L'un des enjeux est de démontrer qu'il existe de fausses signatures.

### Récusation

La démonstration à venir est mal perçue par le Rdpc, notamment par le secrétaire général adjoint du comité central, Grégoire Owona. Il a voulu étouffer le propos de Me Souop à l'ultime moment de l'audience. Mais ce dernier lui a rétorqué qu'il n'était qu'un « élément perturbateur ». La partie se poursuit donc ce jour dès 9h. Les autres avocats de Maurice Kamto entreront en scène. Ils sont pas moins de 15 qui défendent le candidat du Mrc. Deux anciens bâtonniers : Yondo Black et Akere Muna, candidat à la présidentielle qui s'est retiré au dernier moment pour se rallier à Maurice Kamto. Derrière ces deux ténors du barreau du Cameroun, il y a Emmanuel Simh, vice-président du Mrc, Agbor Balla Nkongho, Claude Assira Engoute, André Ndém, Abdou Bagui ainsi que Sylvain Souop et Michèle Ndoki naturellement. Hier, ce collègue d'avocats a défendu les deux premières re-

quêtes de leur client. La première portant récusation de certains membres du Conseil constitutionnel dont l'indépendance et l'impartialité ne sont pas garanties. Le président Clément Atangana, selon la défense de Kamto, continue d'avoir des intérêts au sein de plusieurs administrations publiques, en plus d'avoir une épouse qui est député Rdpc. L'ex-ministre Emmanuel Bonde est présenté comme membre du comité central du Rdpc, et même du bureau politique. Jean Baptiste Baskouda appartiendrait aussi au comité central du parti au pouvoir. Quant à Fournane Akame, son nom est apparu en mai dernier au bas d'une motion de soutien en faveur de la candidature de Paul Biya à l'élection présidentielle. Par ailleurs, ce magistrat, membre du Conseil constitutionnel, demeure le président du conseil d'administration de l'université de Yaoundé I.

La deuxième requête invoquait la suspicion légitime envers le Conseil constitutionnel, et lui demandait de se déclarer incompetent pour connaître le contentieux électoral. Mais le Conseil a joint les deux requêtes et les a déclarées irrecevables car, selon la loi, seuls le président de la République ou les deux tiers du Conseil peuvent mettre fin aux fonctions d'un membre de cette instance juridictionnelle. Ce ne fut pas simple de parvenir à ce verdict face à l'argumentaire des avocats de Kamto. Le Conseil constitutionnel a dû suspendre les travaux, se retirer le temps de délibérer avant de prendre sa décision à l'unanimité.

### Cabral Libii

Il n'a pas fallu suspendre les travaux pour trancher sur les autres recours. Notamment celui de Cabral Libii, candidat du parti Univers, qui demandait l'annulation totale du scrutin à cause des irrégularités recensées par ses équipes. La requête a été jugée irrecevable car, celle-ci est parvenue au Conseil constitutionnel le 10 octobre à 19h, soit une heure après l'expiration du délai de 72 heures prescrit par la loi.

Le Conseil a également débouté deux requérants pour défaut de qualité car, ceux-ci n'étaient ni candidat, ni agent de l'administration à l'élection. Le premier s'appelle Bertin Kisob, détenu à la prison principale de Yaoundé à Nkondengui. Il a déposé 14 recours pour plusieurs buts : invalidation des résultats du candidat du Rdpc, suspension de l'équipe d'Elecam, suspension du Rdpc pendant au moins 25 ans et incompétence du Conseil constitutionnel en matière de supervision et de proclamation des résultats. Le second requérant s'appelle Rigobert Aminou Gabanmidanha dont la candidature avait été rejetée par Elecam. Il est revenu au terme du processus pour demander l'annulation et la reprogrammation de l'élection.

### Assongmo Necdem

## Réactions

### “ Des procès verbaux fabriqués ”

**Prosper Nkou Mvondo, président Univers**



Nous devons avoir honte de ce qui se passe devant le Conseil constitutionnel en ce moment au Cameroun. Permettez-moi de me réjouir de ce que, notre requête a été simplement rejetée au niveau de la forme ; ce qui montre la pertinence de ce que nous avons dit dans le fond. Nos représentants dans les bureaux de vote ont été empêchés de faire leur travail. Ils ont été molestés, jetés hors des commissions locales de vote comme des malpropres. Vous allez observer que partout où le candidat Biya a été seul avec son administration et Elecam, le

taux de participation flirte les 100%. Les suffrages qui lui sont attribués dans ces bureaux de vote flirtent également les 100%. Faut-il dire ici que, nous avons refusé de signer les procès verbaux de la commission de recensement au niveau national des votes parce que sur le plan juridique, ces procès verbaux ne sont pas recevables puisque personne n'a signé. Ce sont donc des procès verbaux fabriqués. De toutes les façons, en ce qui concerne le candidat Cabral Libii et le parti Univers, nous nous en remettons au peuple camerounais qui est le vrai juge.

### “ Ce Conseil n'a aucune crédibilité ”

**Paul Eric Kingue, directeur de campagne de candidat du Mrc**



Nous tenions à montrer à la communauté nationale et internationale que le Conseil constitutionnel n'est pas aussi neutre qu'on le pense. Nous avons réussi par la pertinence des arguments de nos avocats à le montrer au monde entier. Nous tenions à montrer à tout le monde et à prendre les Camerounais à témoin pour qu'ils sachent que nous n'attendions pas grand-chose de ce monsieur qui a dansé le bikutsi au soir de sa nomination. Il s'est dévoilé depuis le premier jour

comme un pion du Rdpc, puisque son épouse est de ce parti. Il y a eu plusieurs cas qui ont été soulevés. Personnellement je ne suis pas très déçu. Je m'attendais à cela ; c'est le contraire qui m'aurait surpris. Maintenant, nous voulons voir jusqu'à quel niveau Clément Atangana et son équipe peuvent aller et prouver leur mauvaise foi lorsqu'il s'agira pour eux de se pencher sur des recours en annulation partielle. Cette cour n'a aucune crédibilité.

### “ On a perdu la capacité d'avoir honte dans ce pays ”

**Akere Muna, conseil Mrc**



Trois membres du Conseil constitutionnel sont membres du comité central du Rdpc. Ce qui a été soulevé devant cette instance est de nature très sérieuse. La feinte que tente d'utiliser le rapporteur s'apparente à un sursaut de déni de justice. Et c'est grave. Quand vous dites aux citoyens qu'on n'y peut rien, cela peut aller dans tous les sens surtout à cause de la nature de ce qui a été soulevé à savoir la récusation

de quelques membres. Quand on vous dit que la loi ne peut rien faire, c'est pire encore ; quand on vous dit que certains membres qui siègent là sont des membres affirmés du bureau politique et du comité central du Rdpc qui est d'ailleurs dans la compétition. De quoi on a l'air ? C'est ce qui m'effraie dans ce pays. On a perdu la capacité d'avoir honte.

### “ Le problème c'est monsieur Biya ”

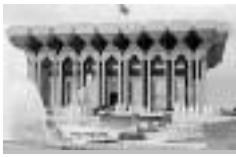
**Agbor Balla, avocat**



a des membres qui sont très liés au parti au pouvoir. Vous comprenez donc que ce Conseil ne peut être indépendant. Il est impossible d'apporter le changement dans ce pays en passant par les tribunaux en ce sens que le pouvoir judiciaire est sous les ordres de monsieur Biya tout comme le parlement et le sénat. Si nous refusons d'accepter le choix du peuple, ce qui a cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pourra s'étendre dans les régions francophones. Paul Biya ne doit pas donner l'impression qu'il aime ce pays plus que les autres. Ce pays nous appartient tous. Il est temps de dire à monsieur Biya que trop c'est trop. Quand vous échangez avec les populations du Nord-Ouest et

du Sud-Ouest, elles espèrent un changement de leadership afin de s'asseoir et de dialoguer dans l'optique de trouver des solutions durables à cette crise. En deux ans, les dégâts dans ces régions sont effrayants. Nous connaissons le problème. Le problème c'est le parti au pouvoir, le problème c'est monsieur Biya, le problème c'est le Conseil constitutionnel, le problème c'est toutes ces personnes au Rdpc qui nous ont pris en otage depuis 36 ans. Nous devons nous assurer que Paul Biya et ses amis respectent le choix des camerounais en quittant le pouvoir.

**Propos recueillis par Solière Champlain Paka**



# "Vous seul pouvez proclamer le vainqueur"

**Maurice Kamto.** La déclaration du candidat du Mrc hier devant le Conseil constitutionnel.

Je connais et j'ai le privilège de connaître un certain nombre d'entre vous. Ce qui est en cause ce matin, ce n'est pas vos compétences respectives en tant que juristes et magistrats. Ce n'est pas votre intégrité personnelle, c'est le sentiment qu'un justiciable peut avoir face à une juridiction dont les membres de par leurs fonctions passées ou présentes ne présentent pas toutes les garanties de partialité exigées par les instruments juridiques internationaux et la législation nationale. Je peux comprendre la gêne parce que cette question peut induire le sentiment qu'il y aurait d'emblée une disqualification de quelques uns d'entre vous à connaître du contentieux qui vous a été soumis sur le fond. La question c'est de savoir si à la fin de ce contentieux électoral, les justiciables que nous sommes, à commencer par moi-même mais également l'opinion nationale et éventuellement internationale aura la sentiment que de hauts magistrats, d'honorables conseils à la cour suprême qui, pour diverses raisons se sont retrouvés membres d'un parti politique dont un des candidats à l'élection est une émanation, peuvent dans des conditions de sérénité, dans



des conditions d'impartialité rendre une décision qui ne souffre pas de suspicion légitime. Et à cette question, il n'y a que vous pour y répondre. Mes avocats ont suffisamment exposé les raisons pour lesquelles il y a une base juridique suffisante à ma saisine, pourquoi j'ai qualité d'être partie à cette procédure. Il vous revient cette tâche cruciale de poser les jalons de la démocratie camerounaise dont vous êtes l'ultime régulateur. Car, après tout, toute élection peut se

dérouler mais celui qui dit ultimement qui a été élu c'est bien vous-mêmes. Je n'ai pas ici l'occasion de revenir ici sur le sens et la portée de ma déclaration du 8 octobre, il me suffit de dire Monsieur le président, honorables membres du conseil constitutionnel que je n'ai nullement eu le sentiment d'avoir enfreint une seule fois la loi, ne serait-ce que parce que l'article 113 du code électoral dit que les résultats des élections sont proclamés immédiatement à l'issue du décompte dans

chaque bureau de vote. Chacun peut faire la sommation et indiquer les tendances. Mais, tout le monde sait à commencer par moi-même que vous seul pouvez proclamer le vainqueur d'une élection. Si je ferme cette parenthèse, je voudrais revenir substantiellement au sens de notre démarche. Ce n'est pas une défiance vis-à-vis du conseil, ce n'est même pas une défiance vis-à-vis des personnes interpellées, c'est simplement la soumission devant votre auguste instance

des faits et rien que des faits. C'est à vous-mêmes d'examiner ces faits et de savoir ce que vous voulez en faire. Comme on l'a dit tout à l'heure, nous aurions pu ne pas passer par cette phase de la procédure si ceux qui d'entre vous sont concernés par cette procédure de récusation avaient senti et éprouvé la nécessité d'un dépôt. Vous avez dit M. le président qui donc va recomposer le conseil constitutionnel si d'aventure notre requête devant vous prospère ? La même personne qui vous nomme. Mais, il se trouve d'ailleurs que la personne qui vous nomme, cette personne qui vous nomme était candidate à l'élection qui vient d'avoir lieu. On voit bien le caractère inextricable de notre système et si vous ne faites pas l'effort justement qui vous hisse haut, pas à hauteur des dieux, on n'aurait voulu mais, quand même un tout petit peu au dessous d'eux et maintenant ce qui va être le fondement de la démocratie camerounaise dans ses bases juridiques essentielles dans ce cas si bien que le président de la République qui nous nomme soit candidat à cette élection présidentielle, nous avons le devoir de contribuer à la stabilité et la paix dans notre pays en ren-

dant la bonne décision dans cette affaire. Ce n'est pas simplement une question de compétences mais la base est là, on dit que vous avez la compétence de la compétence, mais vous avez la compétence de votre compétence, non seulement pour connaître de l'affaire mais également vous vous prononcez sur toutes les questions qui sont soumises devant vous parce que vous êtes la seule juridiction camerounaise qui statue une fois pour toutes. Vos décisions sont sans recours. La cour suprême est une instance ultime après une longue procédure qui part des tribunaux d'instance en passant par la cour d'appel. Vous, vous jugez une fois pour toutes. C'est donc à vous et c'est à votre conscience que je m'en remets, c'est à votre conscience que je fais appel pour que vous donniez aussi un message puissant aux populations camerounaises qui nous regardent et qui espèrent que ce que nous, hommes politiques n'arrivons pas à faire sur le terrain de la politique, vous allez y mettre bon ordre en disant le droit.

Propos retranscrits par Guillaume Aimé Mete



# Vita Biscuit

«*simplement différent*»

## Africa Top Brand !

Web : [www.elisavitabiscuit.com](http://www.elisavitabiscuit.com) / E-mail : [infos@elisavitabiscuit.com](mailto:infos@elisavitabiscuit.com)

 [elisavitabiscuit](https://www.facebook.com/elisavitabiscuit) /  [@nezafi](https://twitter.com/nezafi)

**A Member of NEZAFI CAPITAL**

## Les établissements scolaires suffoquent

**Paiement numérique des inscriptions.** En raison du blocage des fonds versés par les parents d'élèves dans les comptes du Trésor, les chefs d'établissements publics obligés de recourir à des emprunts pour faire fonctionner les lycées et collèges.

**A**u cours de la semaine écoulée, le ministère des Enseignements secondaires, à travers son chef de la division des affaires juridiques, Léopold Djomnang Tchatchouang, a évalué dans les médias publics, les cinq premières semaines du paiement électronique des « contributions exigibles ». D'où il ressort que l'opération se passe plutôt bien avec quatre opérateurs agréés que sont Campost, Orange Money, Mtn Mobile Money et Express Union. Fin août 2018, le ministère par la même voix, avait annoncé que l'objectif était de contrôler les effectifs et surtout mettre de l'ordre dans la gestion financière chaotique qui avait cours jusqu'ici dans les établissements scolaires. A quel prix cependant ?

Si partout sur l'étendue du territoire, parents et élèves paient effectivement à la satisfaction de l'autorité, aucun chef d'établissement ne peut à l'état actuel dire le nombre exact d'élèves de son établissement qui se sont acquittés des frais de scolarité. « Puisque vous posez la question, je vais moi-même la répercuter à la hiérarchie et vous rendre compte », s'excuse un agent de Mtn, chargé de remettre des téléphones aux chefs d'établissements, pour contrôler les paiements. « Pour l'instant, on peut consulter nom par nom pour savoir si un élève a payé mais pour le fichier des solvables de

l'établissement, il faut demander son listing ». Selon plusieurs proviseurs interrogés, le premier listing depuis la rentrée tarde encore à arriver.

Ce que ces derniers ne disent pas, par devoir de réserve, c'est que même si les listings étaient disponibles, ils ne serviraient pas à grand-chose, en dehors de mettre la pression sur les parents dont certains attendaient les lendemains de l'élection présidentielle pour prendre le risque de payer. Depuis la rentrée, la situation financière des lycées et collèges est alarmante. Si les établissements urbains tiennent encore, grâce aux financements issus de la corruption, l'on est passé ailleurs des accusations de détournements à une sécheresse pécuniaire aussi inattendue qu'in-solite. « Comment peut-on attendre une rentrée sereine des structures qui n'ont aucune source de financement en dehors des contributions exigibles et des frais d'Apee ? La situation apparemment normale actuellement dans les lycées relève du miracle camerounais, qui consiste à faire marcher des machines moribondes », s'étonne un directeur de collège du Centre, habituellement tenaillé par les dettes. Certains sont en train de financer les dépenses de l'Etat avec des fonds privés. Tout comme nombre de ses homologues ont dû puiser dans les frais d'Apee, malgré l'interdiction d'« immixtion dans la gestion », pour satisfaire les be-

soins élémentaires. Du coup, la pression est grande. Les salaires des vacataires ne sont plus sûrs. Les inspecteurs de pédagogie qui travaillent avec les enseignants ces jours-ci, regrettent que la majeure prise en charge souvent octroyée lors des journées pédagogiques ait été suspendue par des proviseurs qui ont peiné à couvrir les évaluations de la première séquence.

### Aucun élève assuré

« Malgré cette situation, la hiérarchie continue d'attendre des cotisations. On prend cet argent où ? », s'étonne le proviseur d'un pauvre lycée de l'Ouest (300 élèves), de qui l'on attend 15.000F pour le lancement de la journée nationale de l'orientation scolaire à Bafoussam. Il explique que « les frais d'Apee dépassent déjà les frais de scolarité dans les collèges privés et ça ne va pas ». Mais surtout, en faisant recours aux Apee pour avoir de la craie et du petit matériel, les responsables scolaires ont ainsi modifié leurs projets et leurs programmations budgétaires. Ici et là, quand ils le pouvaient, des enseignants ont demandé aux élèves de cotiser pour multiplier les épreuves, en parfaite violation des instructions ministérielles ; l'on a vu d'autres recopier de longs devoirs remplis de schémas complexes au tableau. Pour se tirer d'affaire, des censeurs ont imprimé les devoirs sur des papiers brouillons, etc. Il

faut se demander comment dans ces conditions, les travaux pratiques se déroulent dans l'enseignement technique ou professionnel et les disciplines scientifiques. Quelles sont les acquisitions pour les bibliothèques ou la pharmacie scolaire ?

Les syndicats enseignants ont dénoncé cette manière cavalière de faire, sans être écoutés. Or à ce jour, aucun élève n'est assuré. « On a dit que les frais payés seraient distribués automatiquement dans les rubriques. Qui est l'assureur de ces enfants dont on assurait la protection dès le premier jour de la rentrée ? », regrette un chef d'établissement. Comme ses collègues, il attend le déblocage de l'argent versé au Trésor, malgré les dispositions du décret N°2001/041 sur les attributions des agents financiers. Là aussi, c'est une nébuleuse. « Nous n'avons pas été associés au processus. Je ne sais pas comment ça fonctionne. Si le Ministre donne l'ordre de décaisser l'argent, notre travail sera de le leur donner », commente un receveur des finances, amusé par ce pas improvisé dans le numérique. De nombreux chefs d'établissements publics témoignent qu'il était déjà très difficile par le passé, d'entrer en possession de l'argent qu'ils versaient eux-mêmes au Trésor. La formule chaque fois, c'est « il n'y a pas d'argent ».

Flore Edimo

**Les Nations-Unies annoncent un plan d'urgence Crise anglophone.** Le Directeur du Bureau des urgences de l'Unicef vient de séjourner au Cameroun pour évaluer l'état des besoins des populations affectées.



Yaoundé, le 16 octobre 2018, Le Directeur du bureau d'urgence Unicef assis à droite

**M**anuel Fontaine, le Directeur du Bureau des urgences de l'enfance (Unicef), a séjourné au Cameroun du 14 au 16 octobre 2018. Hier à la fin de sa visite, il a annoncé le lancement d'un plan d'urgence humanitaire en faveur des populations affectées par la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment des enfants. Sa visite effectuée au Cameroun avait pour objectif, d'évaluer les besoins humanitaires des populations affectées par la crise. Etant donné que l'insécurité prend de l'ampleur dans les deux régions, Manuel Fontaine n'a pas pu se rendre sur le terrain pour avoir une idée exacte des besoins humanitaires des populations affectées par la crise. Pour l'instant, l'Unicef n'a pas pu avoir une évaluation de la situation humanitaire des populations touchées par la crise. Mais, les besoins estimés en termes de denrées alimentaires, des soins de santé, de l'eau et de l'assainissement, d'éducation et de sécurité des enfants ont été estimés à 400 millions de dollars. Mais avec une évaluation sur le terrain, les besoins humanitaires peuvent être estimés évalués à plus de 15 millions de dollars, a affirmé le Directeur du bureau des urgences de l'Unicef.

« Nous voulons juste assurer la

dignité des personnes, notamment des enfants affectés par la crise. Ce plan consiste à mettre à la disposition des enfants, des aliments de qualité et des soins de santé. Les indicateurs montrent que plusieurs enfants déplacés sont déjà touchés par la malnutrition parce que leurs parents ne disposent ont perdu leurs moyens de subsistance. Nous sommes en train de nous organiser pour voir comment nos interventions doivent être mises en place dans les prochaines semaines. Mais le fait de ne pas avoir une évaluation claire des besoins des populations de ne permet pas à nos partenaires d'intervenir », a ajouté le Directeur du Bureau des urgences de l'Unicef.

Selon les chiffres donnés par les Nations-Unies, la crise socio-politique dans les régions anglophones a déjà fait plus de 350.000 déplacés. Plus de la moitié parmi ces personnes déplacées sont des enfants. Ces adolescents ont perdu leur droit d'aller à l'école, de se nourrir et d'avoir les soins de qualité. Il est question pour l'Unicef dont la mission est de veiller au respect des droits des enfants de venir en aide à ces populations affligées. Après le Cameroun, le Directeur du Bureau de l'Unicef se rendra au Tchad pour poursuivre sa mission en Afrique Centrale.

Prince Nguimbous

### Le voleur était un élève

**Bazou. Il avait réussi à semer tout le monde après plusieurs cambriolages.**

**E**nfin, le sous-préfet de l'arrondissement de Bazou a attrapé son voleur. A plusieurs reprises depuis un an, des coups de vol ont été perpétrés sur le bâtiment pourtant gardé de la sous-préfecture, sans que jamais les enquêtes ouvertes ne permettent de démêler l'écheveau. Une fois, un chef de bureau a trouvé sa porte éventrée en fin d'après-midi, avec juste comme indice, des traces de pied devant. Dans le bureau du chef de terre où il est entré plusieurs fois, il a emporté entre autres un ordinateur portable et une radio, en plus chaque fois de l'argent. En désespoir de cause, le sous-préfet a procédé à la réhabilitation du bureau qu'il partage avec la perception du Trésor et le poste d'identification et y a même installé un écran plasma.

La semaine dernière, à 5h du matin, alors qu'il faisait un froid hivernal et que la ville était plongée dans le noir de saison, le voleur est revenu. Dès son arrivée et ignorant la nouvelle technique de veille du gardien, il a arrêté le compteur électrique. Puis il est

entré par le plafond, pour opérer à la perception. Ayant remarqué que la lumière brillait en face, le gardien a simplement monté un guet-apens. Au moment de redescendre, il a été cueilli comme une papaye mûre. Surprise, il n'a que 13 ans et est élève au lycée technique de la localité. Mais est déjà un dur à cuire, selon les témoins de son arrestation, surpris par sa sérénité. A la brigade de gendarmerie où il a été conduit pour besoins d'enquête, il est passé aux aveux complets, y compris sur des coups qui étaient devenus des casse-têtes pour les pandores. Seulement, il ne dit rien des éventuels recelleurs et ne semble pas du tout inquiet pour son sort. Il devait être déferé devant le procureur ce mardi. L'on apprend alors qu'énergés par ce vol à répétition chez l'autorité administrative, des dignitaires traditionnels avaient fait un rituel pour maudire le coupable et l'exposer à l'arrestation en cas de récidive.

F.K.

## “Je suis déterminé à continuer la lutte”

**Okala Ebode.** Le trésorier national adjoint du Mouvement pour la renaissance du Cameroun(Mrc) parle de ses conditions de détention à la police judiciaire de Yaoundé.

**Comment vous sentez vous après une semaine de détention ?**

Je suis fatigué physiquement mais soulagé d'avoir été libéré. Mais cela n'a pas été entaché ma détermination à continuer la lutte. Le Cameroun est au-dessus de toutes les considérations. Ce qui se passe en ce moment nous interpelle. Et ce serait de la lâcheté de ne pas s'engager, de ne pas continuer le combat pour lequel nous nous sommes engagés en politique. J'ai pour devise : « écrivez l'histoire, ne la subissez pas ».

**Le combat continue ?**

Oui, il n'y a pas lieu de l'arrêter. Cela vaut encore la peine de se battre pour le Cameroun. Le Cameroun est un malade pour lequel on continue d'avoir un peu d'espoir. C'est dans ce cadre que nous continuons effectivement de nous battre.

**Pourquoi avez-vous été interpellé ?**

J'ai été arrêté le 07 octobre dernier au bureau de vote L du collège Vogt pour avoir protesté contre le fait qu'au moment d'émarger sur la liste des électeurs, j'ai trouvé qu'un individu avait déjà signé et émargé à ma place. Je considérais que cela participait de la fraude électorale que les camarades n'avaient pas cessé de dénoncer tout au long de cette journée. Car, pendant mon absence dans la ville de



Yaoundé, je recevais des coups de fils des personnes qui se plaignaient sans cesse. Et donc, arrivé dans mon bureau de vote et de constater que je n'ai pas échappé à ces pratiques, cela m'a mis hors de moi.

**Quelle a été votre réaction ?**

Si j'avais été un militant quelconque comme beaucoup d'autres ayant été victimes de cette pratique, j'aurais peut-être négligé. Cependant, en tant que trésorier national adjoint du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et membre de l'équipe de campagne du candidat Maurice Kamto, j'ai protesté. Il n'était pas question pour moi de laisser passer. Il fallait que le tout le monde le sache. Pour rien au monde, je ne l'aurais toléré. Si c'était à refaire, je le referai. Je

n'accepterai jamais qu'on aliène mon droit le plus absolu de voter.

**Quelles ont été vos conditions de détention à la police judiciaire ?**

J'ai été arrêté comme un grand bandit. Au lieu de m'amener au commissariat central No3 car ce sont les policiers de cette unité qui m'ont arrêté, on m'a amené à la police judiciaire. J'étais dans une cellule où il y avait près de 35 personnes. Ce qui n'était pas facile à vivre. La cellule était exigüe, les conditions de détention n'étaient pas des plus accommodantes. Il y a eu quelques tentatives d'intimidations de la part des policiers malgré les instructions de la hiérarchie.

**Avez-vous eu reçu des visites ?**

J'ai eu la visite de mon avocat,

d'autres camarades de mon parti. J'ai également eu la visite du président du parti vendredi. Et je crois que son passage a davantage contribué à resserrer les conditions de sécurité autour de ma personne. C'est pourquoi samedi et dimanche, il y a eu un renfort de gendarmes et de policiers pour encadrer la police judiciaire.

**Quelle est votre réaction face à la décision qui vient d'être rendue par le conseil constitutionnel ?**

On n'attendait pas mieux de cette juridiction, on n'est pas surpris par la décision. Mais, il faut noter que depuis qu'on a décrié l'appartenance d'un certain nombre de personnes de cette juridiction à un parti politique, leurs noms ont subitement disparus de ce parti. C'est la preuve que quand même qu'ils se sont sentis touchés par notre procédure, notre protestation. Pour la suite, la décision qui a été prise au début est le témoignage de ce qui va arriver, on n'attend pas grand-chose de cette juridiction. On a des acteurs qui n'entendent pas entrer par la grande porte dans l'histoire, c'est dommage pour le Cameroun. Est-ce qu'on doit déchanter ? Est-ce qu'on doit espérer ? Je crois qu'il faut continuer à espérer parce que les Camerounais ne se laisseront pas marcher dessus.

Propos recueillis par Vicky Tetga

# Cameroun : la dérive inquiétante de l'ethno-tribalisme

Dr Ferdinand Paul Enoka\*

Depuis la déclaration de « son pénalty tiré et marqué », sous-entendu comme « sa victoire » à la présidentielle du 07 octobre 2018, Maurice Kamto et les Bamiléké ont subi un pic d'injures et de réprobation publics jamais égalés au Cameroun. Derrières ces invectives provoquées par une déclaration jugée prématurée et mal venue, se cache le vrai mal qui ronge le Cameroun : l'ethno-tribalisme. Lentement, doucement mais sûrement, il se sédimente au vu et au su de tous, ouvrant de fait un risque de rwandisation qui serait fatal au pays tout entier.

« En 1998, le président de la Banque Mondiale James Wolfensohn, constatant que les fonds alloués à l'Afrique pour ses projets de développement n'avaient pas été retirés par les pays du continent, décida de prendre langue avec les chefs d'Etats eux-mêmes pour savoir ce qu'ils voulaient. Le président Omar Bongo demanda que la banque qu'on l'aide à bien ficeler les contrats internationaux afin de tirer meilleur avantage de ses ressources naturelles. D'autres chefs d'Etats demandaient des infrastructures diverses. Pour le Cameroun, le Président Biya, à la stupéfaction générale, demanda qu'on l'aide à combattre le tribalisme car, c'est lui qui nous empêche de décoller ». C'est la révélation faite par Eric Chinjé à Jacky Moïffo de la chaîne JMTV+ dans un programme consacré au seul journaliste camerounais ayant sérieusement et constamment interviewé le président à la fin des années 80. C'est donc dire que la question de l'ethno-tribalisme est bien connue au plus haut sommet de l'Etat. La dernière campagne électorale a juste fait entrevoir un tout petit bout du diable qui sommeille dans cette boîte de pandore et que certains tentent plus ou moins inconsciemment de libérer.

## L'ethno-tribalisme et l'allégorie de la grande pirogue dérivante

La configuration sociologique du Cameroun fait de lui une mosaïque ethno-tribale. Chaque groupe voulant d'abord se faire de l'ombre au soleil au détriment des autres. « Le Cameroun, c'est une grande pirogue dans laquelle, dix millions de camerounais n'ont qu'une seule préoccupation : faire chacun dans la coque, le plus grand trou » notait en 1973, Joel Décupper dans son ouvrage Un blanc dramatiquement noir. Ce qui faisait alors du Cameroun, au vu de ses potentialités naturelles et humaines, un vrai paradoxe, une belle embarcation incapable de voguer du fait de ses propres dérives. Les Bassa pensent d'abord Bassa, les Ewondo, Ewondo, les Douala, Douala, les Peul, Peul etc. Dans ce résonnement de positions ethno-centrés, ils arrivent que les uns refusent carrément de travailler avec les autres sous le prétexte réel ou supposé des mauvaises dispositions génétiques de tel ou de tel autre

groupe. « Les Bamiléké sont dans l'imaginaire collectif des gens sales, après au gain et possédant le Famla. Les Béti sont taxés de jousseurs et de vendeurs de terrain, les Eton ont leurs 15 minutes de folie, les Bassa sont des belliqueux et des plaintifs, les Douala sont vantards, les Peul des pouvoiristes et des fourbes » note avec humour un officier de l'armée camerounaise. Et c'est sur ces considérations que chacun tire sur l'autre plus au moins violemment. Pourtant, malgré le refus des candidats à la présidentielle de tribaliser la campagne électorale, dans les réseaux sociaux et sur certains médias, la bataille ethno-tribale faisait rage entre Bamiléké et Béti. Pendant ce temps, le grand nord observe en arbitre en attendant les législatives et les municipales où les batailles vont reprendre des allures ethno-tribales et même religieuses.

## La pratique ethno-tribale au Cameroun : l'incrimination des Bamiléké

« Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec dans sa chaussure, un caillou bien gênant. Ce Caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké ». C'est ce qu'écrivait sous le titre les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui, Lambertson, officier Français de sinistre réputation, en Mars 1960 dans la revue Défense Nationale. Sur cette base, un chorus médiatique s'est patiemment construit et diffusé dans la sphère nationale sur le danger que représente le Bamiléké pour le Cameroun. Ainsi, l'imaginaire et l'inconscient camerounais sont prêts à tout leur laisser, sauf le pouvoir de gouverner. D'ailleurs, un haut dignitaire camerounais avait malencontreusement laissé entendre que « le prochain pouvoir au Cameroun devra exclure les Béti et les Bamiléké ». Les premiers pour l'avoir conservé trop longtemps, les seconds parce qu'ils ne doivent pas l'avoir ! Cette position est aussi celle qui, pendant un quart de siècle avait écarté les kirdi au profit des islamo-peuls dans la partie septentrionale. Les premiers étant perçus comme des sujets-esclaves, les seconds comme les maîtres-possesseurs naturels du pouvoir de gouverner les autres.

Dans une telle logique, dans un pays largement tribalisé et amplifié depuis les années 90, on observe deux sortes de d'ethno-tribalisme : le positif et le négatif. Le positif est celui des autres tribus du Cameroun où, le soutien d'un frère à un autre n'est pas lu comme une affaire tribale. Quand on veut le décrier, la plainte se fait à voix basse. Le négatif, lui, concerne avec exacerbation celui des Bamiléké. En effet, décrété depuis Lambertson comme un groupe soudé, homogène, il n'est pas bon qu'ils le manifestent. Ce tribalisme est réprouvé et claironné à très haute voix. La récente présidentielle le montre



à suffisance. Les Betis-bulu-fang qui marchent pour soutenir le président Biya ne sont pas taxés d'avoir activé le réflexe tribal. Les Bamiléké qui rejoignent Kamto, eux, sont des tribalistes ! Pour les Bassa qui soutiennent Cabral, on ne veut pas en parler. Ils ont le réflexe du Martyr et n'ont pas d'œufs sur la tête pour craindre de se défendre.

## L'ethno-tribalisme, les bamiléké et le pouvoir de Yaoundé

« Samuel Eboua est intègre, foncièrement bossueur, très compétent mais il est sectaire. Paul Biya est calme et patient. Il est bilingue et politiquement vierge. En plus, il n'est pas tribaliste. Je l'ai bien observé. Tiens, il a fait trois ans sans jamais aller dans son village ». C'est, d'après Germaine Ahidjo la raison pour laquelle Paul Biya reçu le pouvoir d'Ahidjo au profit de Samuel Eboua, son concurrent, qui avait sans doute bien lu et tenter de lambertoniser ses positions sur les Bamiléké. En d'autres termes, à son insu, il avait mis les Bamiléké dans sa chaussure. Et c'est ainsi qu'il perdit, sans le savoir, la dernière faveur, la plus grande que pouvait encore lui faire le grand timonier Amadou Ahidjo, très attentif sur l'unité nationale du Cameroun. Pris dans ce sens, les propos de Paul Biya à Bafoussam, lors d'une tournée à l'ouest Cameroun en 1992 : « le Cameroun se fera avec l'ouest ou ne se fera pas » doivent donner à méditer. Surtout venant d'un homme très peu bavard et dont le ton et les propos sont en général sérieusement mesurés. Pourtant, on peut néanmoins se poser la question de savoir qui orchestre de telles batailles et à quelle fin. Pourquoi tirer si fortement sur la fibre tribale dans un monde ultra connecté où les réseaux sociaux et les médias prennent un pouvoir grandissant même dans les coins les plus reculés du Cameroun ?

## Le petit peuple, le tribalisme et les médias

En apparence, le petit peuple besogneux du Cameroun ne semble plus se soucier des questions de tribalisme. Au marché, à l'école, à l'hôpital, au

**« Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. C'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyens de luttes politiques ou de conflits de personnes... Une telle situation nous impose comme condition première de rompre avec un tribalisme périmé et un régionalisme rétrograde »**

«

stade, les camerounais savent bien vivre. D'ailleurs, les défauts qu'ils s'attribuent mutuellement semblent, dans une sorte de parenté à plaisanterie, jouer un rôle cathartique. Les Bamiléké s'accrochent tant bien que mal de l'épithète de commerçant, les Béti de jousseurs et gueulards, les Angolos de contestataires, les peuples du nord de gardien du troupeau ou de Haoussa et parfois, ironiquement, de mouton ! Ce consensus forgé par le temps et le cosmopolitisme se trouve très menacé aujourd'hui par l'action de certains médias sur lesquels il ne faut faire aucune concession.

En effets, certains médias ont pris sur eux de tirer à l'extrême sur la fibre ethno-tribale. Un grand titre du pays a par exemple mis en « une » pendant la campagne, « Jean Kueté, le traître de l'intérieur » en laissant entendre qu'il sert, pendant qu'il est dans le RDPC, la cause de son ethnie représentée par Kamto. Avec des accents de radio mille collines, un groupe est sérieusement acculé, poussé vers les cordes par un certain média. On y laisse certaines personnes, apparemment bien portante, dire que « les Bamiléké et les Bassa sont ceux qui empêchent le Cameroun de se développer ! ». On y laisse célébrer de manière surréaliste la pensée sinistre de Lambertson. On précise même aux camerounais qu'ils n'ont pas bien compris Lambertson, l'un des pires criminel de l'armée française au Cameroun, l'un des théoriciens les plus habiles de la méthode pour fossayer le mouvement nationaliste camerounais !

La réponse, tout aussi virulente se trouvent dans les réseaux sociaux où, parfois, des appels à l'extermination sont prononcés sans gêne par les groupes mis en cause. A la fin, Béti et Bamiléké sont conduits à s'insulter sans réserve, à se promettre la pire. Face à cette montée fulgurante de l'ethno-tribalisme, le journaliste Xavier

Messé qui a bien connu le Rwanda confesse, le 15 septembre 2018 : « les invectives que je lis dans la presse, les réseaux sociaux, j'écoute à la radio ou suis à la télé, opposant les Béti aux Bamiléké à l'approche de cette élection présidentielle, je peux vous assurer qu'il n'y a aucune différence avec ce que j'avais vécu au Rwanda la veille de la guerre qui conduisit au génocide rwandais ! ». Avec le laissez-faire qu'on observe de la part des plus hautes autorités, on peut craindre que nous soyons en train de prendre le chemin irréversible. On n'ose même pas imaginer ce qui se passerait si un Bamiléké prenait le pouvoir un jour au Cameroun. N'est-ce pas alors le regard, la plaie qu'il faut soigner ?

## En guise de conclusion : la mise en garde afin que nul ne s'ignore

Dans son ouvrage nouvellement réédité Pour le libéralisme communautaire, Paul Biya lui-même, analysant la question de l'ethnie et de la patrie à la page 123, a écrit ceci : « les camerounais d'aujourd'hui doivent toujours d'avantage développer

la conscience de l'appartenance à une seule patrie, une seule nation, un même peuple. Ils doivent consolider le sentiment de l'implication irréversible dans le même destin ». C'est dire que le Cameroun qu'on veut construire n'est la propriété d'aucun groupe ethno-tribal. Et par conséquent, toute dérive de ce genre doit être condamnée et châtiée avec la rigueur qui s'impose. Autrement dit, nous courons tous, sans le savoir à notre propre autodestruction qui n'est pas loin de rappeler l'allégorie de la pirogue qui nous porte mais dans laquelle on s'évertue à percer des trous.

La crise anglophone actuelle montre bien ce que la stigmatisation, l'insulte la marginalisation et le rejet de l'autre peuvent produire de pire. Et maintenant, chose inadmissible, les camerounais s'entretuent entre eux dans une guerre qu'on qualifierait sans euphémisme de stupide. D'un autre côté, on est contraint de retirer l'épithète bamenda, péjorativement attribué au ressortissants des régions frondeuses qui ont décidé de ne plus se laisser faire. Mais, tous ceci au prix de combien de tués ? Et pour finir, quoi de mieux que cette mise en garde aux allures prémonitoires du vénérable Mpodol Ruben Um Nyobé, adressée en 1957 à André Marie Mbida alors Premier Ministre du Cameroun Français : « Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des oppositions africaines. Nous ne sommes pas des « détribalistes », comme d'aucuns le prétendent (...). Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. C'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyens de luttes politiques ou de conflits de personnes (...). Une telle situation nous impose comme condition première de rompre avec un tribalisme périmé et un régionalisme rétrograde qui, à l'heure actuelle comme dans l'avenir, représentent un réel danger pour la promotion et l'épanouissement de cette nation camerounaise ».

\* Historien et journaliste, enseignant à l'Université

## Offre d'emploi

**Cherchons d'urgence un cuisinier maître d'hôtel pour résidence privée a bastos. NB: expérience avérée.**

**Tel:**

**677474227/699753329**

## Bicec, une reprise en suspens

**Cameroun.** Le tribunal de première instance de Douala, la métropole économique du Cameroun, statuera jeudi sur le recours en annulation, introduit par un groupe de nationaux, de la reprise de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec) par la Banque centrale populaire (Bcp) du Maroc, a appris APA de source judiciaire.



A cette occasion, le juge des référés d'heure à heure devra recevoir la conclusion et les répliques de la Banque populaire caisse d'épargne (Bpce) de France, détentrice à hauteur de 61,22% du capital de la Bicec, de cette dernière elle-même, mais aussi de la Commission des marchés financiers (Cmf) du Cameroun.

Dans leur requête, les opposants à la reprise de la banque par le groupe maro-

cain et représentés par deux avocats, qualifient le processus d'«anticoncurrentiel», estimant qu'il «viole le principe de la liberté de commerce et d'industrie».

Affirmant que «toutes les autorités de contrôle de concurrence, y compris la juridiction de céans, ont été royalement méconnues par les parties cocontractantes», ils dénoncent une entrée en «négociations exclusives» avec Bcp, «l'exclusion des natio-

naux», tant personnes physiques que morales, du processus de la cession de la Bicec, qui constitue «une violation grave de principes constitutionnels et de droit public et privé en vigueur au Cameroun».

Pour eux, «cet ostracisme est particulièrement proscrit par les règles de droit applicables aux multinationales».

En rappel, Le groupe bancaire français, Banque populaire Caisse d'épargne (Bpce), a annoncé le 24 septembre 2018 à Paris, qu'elle a retenu l'offre ferme faite par le groupe marocain Banque centrale populaire (Bcp), en vue du rachat de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), le 3ème opérateur du secteur bancaire camerounais. « Ce projet de cessions de participations bancaires en Afrique au groupe marocain BCP s'inscrit dans la stratégie du Groupe BPCE de recentrage dans les secteurs et zones prioritaires de développement des métiers du groupe, dans la continuité de la cession de la Banque des Mascareignes au groupe BCP, annoncée en février dernier », explique le communiqué de la Bpce.

H.N.IV

## La Cobac met Amicale Finance sous administration provisoire

**Surveillance.** Cette décision qui sanctionne l'établissement de deuxième catégorie dont le l devait, fait suite à une injonction datant du 11 janvier 2017.



Sensée gérer un capital de 100 millions FCFA au 1er janvier 2018, Amicale Finance présentait des signes de difficultés financières, selon la commission. Ensuite, le 16 janvier 2018, la Cobac a formellement ouvert une procédure disciplinaire en bonne et due forme à l'encontre de la microfinance et ses dirigeants sociaux.

Pour sauver l'EMF, Dieuonné Evou Mekou, président

suppléant de la Commission, indique que, par décision du 7 septembre 2018, Philippe Moumbon, expert financier judiciaire, a été désigné administrateur provisoire d'Amicale Finance S.A pour une durée de trois mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Amicale Finance vient rallonger la liste des EMF en difficulté au Cameroun. En effet, à l'instar de Comeci, Cofinest,

Crédit du Golfe ou encore Fiffa, qui ont fait faillite ces dernières années, nombre de ces établissements au nombre de 412 en 2017, sont souvent gérés par leurs promoteurs comme des épiceries et finissent par fermer boutique au bout de quelques années de fonctionnement. Les épargnants, eux, se retrouvent sinistrés.

Source. Investiraucameroun.com

## Afriland finance la construction du centre de distribution Orca. L'enseigne a mobilisé un investissement de 6 milliards Fcfa.



La banque camerounaise Afriland First Bank et l'enseigne internationale Orca, spécialisée dans la grande distribution, viennent de réaliser un investissement à Mfandena, en face du mythique stade Omnisports de Yaoundé, la capitale du pays. C'est l'un des sites qui abritera la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) en 2019.

Grâce à un investissement de 6 milliards Fcfa, Orca a construit un centre de distribution de 20 000 m². Ce nouveau centre offre 85 000 références commerciales réparties sur trois étages. Haysam El Jammal, président-directeur général

d'Orca pense que cette enseigne a plus de chance de réussir au Cameroun car, le pays « dispose de plusieurs grandes villes comme Bamenda, Kribi, Douala, Yaoundé, etc. Ce qui n'est pas le cas dans certains autres pays, comme en Côte d'Ivoire où il n'y a qu'Abidjan ou au Sénégal avec Dakar ».

Pour Alphonse Nafack, administrateur directeur général d'Afriland First Bank, « ce projet est un atout économique et social indéniable, ceci au regard des réponses qu'il apporte en matière d'équipements, mais surtout dans la création d'emplois et de richesses ».

F.E

## 3000 milliards reversés par la Snh en 6 ans

**Cameroun.** La Société nationale des hydrocarbures (Snh) a reversé 3000 milliards de francs CFA dans les caisses de l'Etat camerounais au titre des recettes pétrolières au cours des six dernières années, a-t-on appris lundi auprès de cette entreprise publique, bras séculier de l'Etat dans les transactions pétrolières.



Une enveloppe qui représente une moyenne annuelle de 500 milliards de francs FCFA entre 2011 et 2017 pour cette entreprise chargée de la production et de la commercialisation des hydrocarbures.

Selon des sources internes, les transferts après déduction des charges de production n'ont pas échappé à la chute des prix sur le marché international notamment ces deux dernières années.

Ainsi, si en 2011, on a enregistré la contribution record de 572,67 milliards de francs CFA,

puis 553,04 milliards de francs CFA en 2013, ces performances ont connu une décote dès 2014 année où l'on a enregistré une forte baisse avec 444,73 milliards de francs reversés au trésor public.

Du point de vue de la production pétrolière, l'on est passé de 21,61 millions de barils en 2011, à 35 millions de barils en 2015 alors que la production de gaz naturel a été inconstante atteignant son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années, à savoir 13 866,2 millions de SCF.

F.E



With Afriland  
our child  
dream

Go to the ne  
or contact y  
manage

8050  
Call  
center  
24h/7



www.afriland

1063 Place de l'Indépendance  
11834 Yaoundé - Cameroun  
Firstbank@afrilandfirstbank.com  
@afrilandfirstbankgroup



First Bank  
Children can  
do big

Closest branch  
for portfolio  
today



First Bank

firstbank.com

(237) 2 22 23 30 68 / 7 22 21 53 27  
(237) 2 22 21 17 85  
@ATD\_Cameroun

## La production agricole en nette croissance

Est. Pour le moment, elle permet à la région de s'auto alimenter.



Il y a à manger pour tout le monde dans la région de l'Est et ceci grâce aux efforts de la femme rurale. L'annonce a été faite à Messamena au cours de la célébration de la journée internationale de la femme rurale célébrée le 15 octobre 2018 et reprise à Bertoua à l'occasion de la journée internationale de l'alimentation le 16 octobre 2018.

Les statistiques de la délégation régionale de l'Est du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) indiquent un accroissement de la production agricole de l'ordre de 5% soit 35000 tonnes de maïs, 400.000 tonnes de manioc, 2.000.000 tonnes de bananes plantains, 800.000 tonnes de tomates. Il faut y rajouter les spéculations expérimentales qui fondent beaucoup sur des produits alimentaires comme la pomme de terre ou l'igname : « Je fais dans la culture de l'igname dans la zone de Bertoua 2 Chaque année, je cultive un hectare et

demi d'ignames. Après la vente, je comptabilise 1.000.000 à 1.300.000fcfa en moyenne », déclare Céline Magnanga.

### Enclavement

Pour sa part, Atsé Alonso véronique indique : « J'éleve les escargots, l'escargot est un animal qui vit dans la forêt et les gens y vont pour les ramasser. Cet animal est donc menacé de disparition voilà pourquoi j'ai décidé de faire dans l'élevage des escargots, pour d'abord éviter sa disparition dans la nature mais aussi pour éviter d'aller en chercher en forêt quand on a besoin pour manger ». Au-delà de l'embellie, le Minader par le canal de la délégation régionale de l'Est pense qu'il faut amorcer la sensibilisation sur les mauvaises techniques culturales : « Ce qui est spécifique à l'Est, c'est l'agriculture itinérante sur brûlis. Nous exploitons des espaces, nous les mettons en jachère pour aller exploiter ailleurs. Ceci

nous conduit dans ce qu'on appelle déforestation et ça joue sur les changements climatiques », confie M. Neck, le délégué régional du Minader pour l'Est. Très attendu déjà à l'Est le mini comice agropastoral régional qui s'annonce comme une vitrine qui mettra en valeur la production agricole de la région. Mais aussi la valeur productive de la femme rurale. Cette femme rurale dont les problèmes se résument à l'enclavement, au manque des intrants : « On n'a pas de route pour faire évacuer nos productions, donc vous comprenez faire parvenir nos récoltes dans les grands marchés est un chemin de croix pour la femme rurale » se plaint madame Bényé Gabrielle. La mécanisation de l'agriculture pourra de manière significative diminuer la pénibilité des activités champêtres de la femme rurale avec et induire une augmentation de la production.

Charles Mahop

## Emmanuel Forson quitte YooMee

Cameroun. Le DG annonce sa démission d'une entreprise qu'il a rejointe il y a 4 ans.



Après quatre années passées au plus haut niveau de l'équipe dirigeante de YooMee et une contribution importante pour l'introduction de YooMee comme acteur majeur du secteur de la téléphonie mobile au Cameroun, M. Emmanuel Forson quitte la direction de YooMee pour de nouveaux défis professionnels. » C'est ce qu'un apprend en

substance dans le communiqué de presse rendu public par l'opérateur YooMee Cameroun, tout en précisant que le conseil d'administration et l'ensemble du personnel, tout en saluant sa contribution dans le développement de YooMee lui souhaitent bonne chance et franc succès.

Emmanuel FORSON a débuté sa carrière à la Banque de l'Audit Interne à la Banque

Africaine de Développement en 1999 (BAD). En 2002, il rejoint le Groupe pétrolier Exxon Mobil au sein de sa filiale en Côte d'Ivoire en qualité de Directeur du Crédit (en charge de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger) avant d'occuper les fonctions de Customer Service Manager.

En 2006, il intègre la Société Nationale des opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci) dans le but de mettre en place et développer un réseau de stations-service. Il a occupé les fonctions de chef de département des opérations stations-service puis chef du département du Business Développement.

De 2010 à 2012, M. FORSON a été le Directeur Général de la société Corlay/MRS Cameroun (Ex Texaco) et Directeur Commercial et Marketing du Groupe MRS au Nigeria. Avant de rejoindre le Groupe YooMee Africa, Emmanuel Forson a été Co Fondateur de la société de trading pétrolier, La Chorale.

F.E

## 4 contrats pour des entreprises camerounaises



Beac. La Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), institut d'émission des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), vient de confier à quatre entreprises camerounaises, le contrat relatif à la production des supports de communication de l'année 2019.

Ainsi, la société Intemporel Sarl décroche le contrat pour la production des agendas, tandis que les sociétés Beta

Print Sarl et JSR Photo Concept, produiront respectivement les calendriers et les conférenciers en cuir. La société Colorix, elle, s'adjuge le contrat pour la production des enveloppes et des cartes de vœux.

Ces contrats, dont les montants n'ont pas été divulgués, sont consécutifs à un appel d'offres international rendu public le 8 mai 2018 par la banque centrale des Etats de la Cemac.

## La citation

« Plutôt que de parler de leadership, moi je préfère évoquer trois aptitudes ou qualité que chacun devrait développer. Je vois ici, la débrouillardise, le sens du devoir et l'écoute. Pour moi, ces trois éléments donnent du sens au leadership dans un contexte tel que le nôtre » .

Carmel Fopa,  
CEO et fondateur d'Audiencia Consulting

## Le chiffre

1,07  
milliards FCFA

Safacam, filiale camerounaise de Socfin, affiche un bénéfice de 1,07 milliard FCFA au 1er semestre 2018, en baisse de 59%.

# Entre dictature et démocratie

Jacques Mahi Matike\*. Le Régime de Yaoundé pris dans son propre piège.

On nous apprend que la démocratie c'est le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. Alors que la dictature serait le pouvoir d'un homme et son clan sur un peuple. Le choix de l'un ou de l'autre de ces régimes politiques dépend toujours de la volonté et de l'ambition d'un groupuscule, qui détient les reines du pouvoir, ou qui accède au pouvoir.

L'affirmation claire et nette de choix d'un de ces deux régimes politique, sera toujours salvateur pour le groupuscule qui l'a choisi, car éloigné de toute ambiguïté.

Plusieurs pays au monde ont choisi librement leur régime avec ou sans l'approbation de la communauté internationale. Surtout sans que celle-ci ne s'y ingère, sauf pour aider à l'affirmation de la souveraineté populaire, au cas où les dirigeants se risqueraient à vouloir osciller entre les deux, c'est-à-dire la dictature et la démocratie. Tel est le cas du régime dictatorial de la Corée du Nord et celui démocratique de la France, pour ne citer que ces deux exemples.

Les choix sont clairs, la Corée du Nord par sa caste dirigeante a choisi de se maintenir au pouvoir par la dictature, l'oppression et la répression du peuple. Choix difficile mais

néanmoins assumé par les autorités de ce pays. Le Président Kim Jong - Un ne s'aventurera jamais dans l'acceptation d'une doléance du peuple coréen, sauf si c'est pour que celui-ci confirme et adoube un de ses choix. Et les aboiements de la communauté internationale n'y changeront rien, au contraire l'installeront comme un des maîtres souverain de la planète. Et le pouvoir Nord-Coréen pour perdurer se fera ad vitam aeternam autour de la même famille.

En 1789 la révolution installe en France la démocratie au détriment d'un pouvoir absolu. Ce choix de régime a toujours cours jusqu'à nos jours. Seule la volonté populaire permet un changement politique dans le pays. La démocratie est un régime politique qui a été créé par l'occident et qui a été imposée aux Nations Unies comme régime accepté par la communauté internationale.

On dit en Afrique que : « si on donnait des ailes à un lion, il serait vulnérable dans les airs, car son domaine de prédilection c'est la Terre. »

Au Cameroun, comme dans la majorité des pays africains, le choix du régime a toujours tenu compte du fameux « qu'en dira-t-on, à l'international ». C'est comme si nos dirigeants n'étaient pas libre de leur choix.



Le Cameroun depuis 1992 a décidé d'osciller entre dictature et démocratie. Le régime a ainsi perdu au nom et par la volonté d'un seul homme. Ce choix n'étant pas clair, cela a permis à la communauté internationale, à cause des manquements démocratiques, de s'ingérer dans nos différentes élections.

Le 7 octobre 2018, a eu lieu dans notre cher et beau pays le Cameroun, une élection que le régime de Yaoundé a voulu, d'une manière pernicieuse, démocratique. Dans les élections passées tant que les pré-

sociaux, qui séance tenante, à la fin des votes, divulguaient déjà à travers le monde des informations vraies ou fausses des procès-verbaux des bureaux de vote. L'auto-proclamation inattendue et révolutionnaire pour le Cameroun d'un des candidats, de sa victoire à l'élection, a mis en panique un régime habitué à ce que les actions se déroulent toujours comme il veut et tel qu'il a envisagé.

Le régime ne sait plus quoi faire et les anciens réflexes refoulés de la dictature refont à nouveau surface. Ministres et thuriféraires, montrent actuellement leur vrai visage. Les médias acquis au régime croient rétablir des vérités, mais ne font que discréditer le régime avec une propagande nauséabonde, qui cherche à salir les candidats.

Malheureusement pour eux, le peuple a soif du changement. Il est déjà trop tard car l'opposition, avec dextérité, a décidé de montrer à la face du monde les manquements démocratiques du régime camerounais, à travers :

- les images de bourrages des urnes
- les Procès-verbaux falsifiés
- les multiples demandes de recours en annulation (partielle

ou totale) de l'élection déposés au Conseil Constitutionnel

- la remise en cause d'ELÉ-CAM et son organigramme monocole et pro - régime Rdp

- le rejet de la Cour Constitutionnelle, composée exclusivement des amis du régime de Yaoundé...

En voulant hâter l'annonce des résultats, le régime risque "Démos et Orbi" entrer dans un bras de fer avec les autres candidats, créant ainsi une crise post-électorale qui pourrait l'emporter et pourquoi pas mettre le Cameroun à feu et à sang.

Le régime a fait une erreur. Et chez nous au Cameroun, on dit: "Erreur for mboutoukou, na damé for ndoss". En se présentant comme une démocratie et ne voulant pas assumer son essence qui est une dictature brutale et violente, le régime s'est mis dans une position indélégable. Il est dans l'obligation d'entrer dans un jeu dont il n'a pas lui-même créé les règles, ni envisagé les scénarios. En attendant les différents rebondissements, que Dieu protège le Cameroun.

**\*Economiste et homme politique  
Représentant au Cameroun, de la Fondation  
"We are Africa"**



**Découvrez votre quotidien en illimité sur tous les supports numériques**

Souscrivez à l'offre 100% numérique à 150F Cfa/j

**www.lequotidienlejour.info**

Le journal du jour en exclusivité et celui de demain avant tout le monde



**EDITIONS CLÉ**  
Centre de Littérature Evangélique  
Edition - Diffusion

R.P. 1201 Yaoundé Cameroun Tél (237) 222.22.35.54 - Fax (237) 222 23.27.09 Email : edit@editionsclé.com www.editionsclé.com

## COMMUNIQUÉ

Les Éditions CLÉ ont appris avec regret le décès survenu le 13 octobre 2018, des suites de maladie, de l'imminent professeur Fabien EBOUSSI BOULAGA, auteur et directeur de la collection «Sciences sociales et humaines » aux Éditions CLÉ.

Les membres de l'Assemblée Générale, le Conseil Exécutif, le Directeur et l'ensemble du personnel des Éditions CLÉ adressent à sa veuve, à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances auxquelles s'ajoute leur profonde compassion.

Fait à Yaoundé, le 15 octobre 2018

Le Directeur des Éditions CLÉ,



Rev. Dr Nicodème I. ALAGBADA

Banque : DICEC Yaoundé 0663 137 481 66 068 - 40  
R.C. Yaoundé 1594 - No Statistique N° 13401 L Association déclarée conformément à la loi no 57 LF / 19 du 12 Juin 1967  
Relevé no 1578/EAT/DAR/LP1 du 19 Janvier 1973 Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel no 91080 du 16 Août 1981



### Allemagne : la pire année de l'histoire !



La sélection allemande traverse une mauvaise passe ces derniers mois. Certaines statistiques se révèlent même particulièrement accablantes pour la bande à Joachim Löw. Renversée par l'équipe de France ce mardi en Ligue des Nations (1-2), la Nationalmannschaft a ainsi concédé sa 6e défaite en 2018. D'après le statisticien Opta, c'est tout sim-

plement la première fois que l'Allemagne atteint ce total au cours d'une même année civile !

Et dire qu'il reste encore deux matchs, contre la Russie le 15 novembre en amical, et face aux Pays-Bas le 19 novembre en Ligue des Nations, avant de tirer un trait sur cette année noire...

### Milan : Kaká veut protéger Paquetá



Le Milan AC a bouclé l'arrivée du milieu offensif de Flamengo Lucas Paquetá (21 ans) pour environ 35 millions d'euros. Ancien grand joueur du club italien, Kaká a encensé son jeune compatriote, tout en réclamant de la patience pour lui permettre de s'adapter au sein de sa nouvelle formation.

"C'est un joueur qui a un avenir radieux. Il a déjà été appelé dans l'équipe nationale brésilienne mais il vaut mieux pour lui que nous ne fassions pas de

comparaison. J'en ai vu tellement ces derniers jours, avec moi, avec Pato, avec Ronaldinho, Cafu, Rivaldo... avec tous les Brésiliens qui ont fait partie de l'histoire de Milan. Nous devons éviter ces comparaisons afin qu'il puisse venir ici et jouer calmement et en paix. Je suis confiant", a confié Kaká devant les médias.

Pour rappel, Paquetá va rejoindre le Milan à partir de janvier.

### OM : Brahimi dans le viseur ?



En fin de contrat en juin prochain, le milieu offensif Yacine Brahimi (28 ans, 7 matchs et 2 buts en Liga Sagres cette saison) devrait quitter le FC Porto. Ce mardi, le quotidien italien le Corriere Dello Sport assure que l'international algérien suscite l'intérêt de la Lazio Rome. Mais ce n'est pas tout !

L'ancien Rennais plaît également à l'Olympique de Mar-

seille, qui suit attentivement sa situation. Libre, Brahimi représenterait bien évidemment une belle opportunité pour le club phocéén. Cependant, la concurrence s'annonce particulièrement rude sur ce dossier, avec également un intérêt de l'Olympique Lyonnais pour le Fennec d'après le média portugais Record. Une affaire à suivre avec attention à partir de janvier...

## Les clubs amateurs contestent

Adoption des textes de la Fécafoot. Ils l'ont indiqué à travers les résolutions de la réunion extraordinaire du bureau exécutif de leur association hier à Yaoundé.



Yaoundé, le 16 octobre 2018. Des membres de l'Acfac lors de la réunion extraordinaire dans un hôtel de la place.

L'on croyait avoir amorcé une sortie de crise avec l'adoption des statuts de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) ainsi que les autres textes réglementaires à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire que 10 octobre dernier tenue au centre d'excellence de la Caf d'Okoa Maria à Mbankomo. Que non ! Des membres de cette Assemblée générale, membres de l'association des clubs amateurs du Cameroun (Acfac), ont à redire. Ils l'ont fait savoir hier au cours d'une réunion extraordinaire du bureau exécutif de l'Acfac élargie à certains membres invités, dont la plupart étant des mem-

bres ayant pris part à cette Assemblée générale. « Les projets des statuts de la Fécafoot et 11 autres textes réglementaires ont été remis à la plupart des membres la veille et le jour même de la tenue de l'Assemblée générale, à l'entrée de la salle ; lors du vote à mains levées, 23 membres sur 60 se sont réellement prononcés contre l'adoption des nouveaux statuts de la Fécafoot présentés par le Comité de normalisation, soit plus du tiers des membres présents et représentés, ce qui signifie que la majorité des 2/3 des voix requise pour adopter de nouveaux statuts n'a pas été respectée ; plusieurs membres

de l'assemblée générale ont déclaré avoir reçu des propositions d'achat de vote en faveur de l'adoption des nouveaux statuts de la Fécafoot ». Tels sont quelques griefs cités par l'Acfac pour dénoncer l'adoption des textes 10 octobre dernier.

Et ce n'est pas tout : « Pour des raisons électoralistes, l'actuel Comité de normalisation a préféré reconduire, à quelques exceptions près, les statuts élaborés par le précédent Comité de normalisation présidé par le Pr Joseph Owona ; le projet des statuts n'a étonnamment pas pris en compte les dispositions de la nouvelle loi portant sur l'organisation et la promotion

des activités physiques et sportives au Cameroun, ce qui signifie que l'exigence de la modification de la loi de 2011 brandie par la Fifa n'était qu'un prétexte pour proroger à deux reprises le mandat du Comité de normalisation », accuse l'Acfac. Et pour cela : « le bureau exécutif de l'Acfac a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés de contester devant les juridictions compétentes les résolutions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de la Fécafoot tenue le 10 octobre 2018 ».

Toutefois, l'Acfac ouvre une possibilité pour éviter ce qui s'apparente comme un autre pugilat judiciaire à la Fécafoot. « Le Comité de normalisation a encore une possibilité, et c'est la position que nous avons exprimée. Une seule condition : donner quelques jours aux membres de l'Assemblée générale, le temps qu'ils entrent au fond des textes qui sont soumis à leur approbation et qu'ils viennent se prononcer en toute liberté. Faute de quoi, nous nous réservons le droit d'aller vers les juridictions compétentes pour contester, parce que nous ne l'avons pas digéré hier. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons le digérer. Le football camerounais ne mérite pas ça », croit savoir Henri Bala Ongolo, le président de l'Acfac. Les clubs amateurs ont donné deux semaines au comité de normalisation pour se rectifier.

Achille Chountsa

## “La majorité des 2/3 n'a pas été respectée”

Abdouraman Hamadou, président d'Etoile Filante de Garoua

On s'est retrouvé avec tous les membres qui avaient voté contre et tous ont accepté de signer des attestations légalisées pour certifier qu'ils ont voté contre et trois d'entre eux étaient porteurs de procuration. On avait besoin de 21 voix pour que les textes ne soient pas adoptés. Mais, là, on était 23 plus les procurations, ça fait 26 au minimum, malgré les intimidations. En plus de cela, nous avons obtenu un certain nombre d'éléments sonores qui prouvent qu'il y a eu des achats de voix et des tentatives d'achat de voix par des personnalités qu'on peut facilement reconnaître à leur voix. Nous avons obtenu de nos différentes sources l'autorisation formelle par écrit d'utiliser ça devant les juridictions. Au moment où je vous parle, nous avons, nous sommes en mesure de prouver de manière irréfutable devant n'importe quelle juridiction que la majorité des 2/3 n'a pas été respectée, et qu'il y a eu des problèmes en ce qui concerne



la sincérité des votes, puisque nous avons des éléments de preuve de corruption irréfutables. Mais, nous ne sommes pas là pour mettre le feu partout.

Les clés sont entre les mains du Comité de normalisation et de son président, Me Dieudonné Happi. Il a deux possibilités. Soit il s'arrête tout de suite pendant qu'il est encore temps,

qu'il convoque une autre assemblée générale et celle-là ordinaire, parce qu'on peut réviser les statuts dans la cadre d'une telle assemblée. Il soumet à nouveau les textes. Il présente son rapport d'activités, son rapport financier. A ce moment-là, on ira vers des élections apaisées. Les acteurs vont étudier les textes. Soit, il continue comme le Pr Owona. Et à ce

moment-là, il portera l'entière responsabilité de ce qui pourrait advenir ultérieurement. Je dis bien l'entière responsabilité. C'est pour que les Camerounais, les dirigeants de notre pays soient témoins. Après, il ne faut pas dire que nous sommes des radicaux, alors que nous ne demandons que le respect des statuts, de la loi. Il appartient au Comité de normalisation et les Camerounais sont témoins, il n'y a que les deux possibilités que je viens d'évoquer. Sinon, on va se retrouver devant et on fera le point. A ce moment-là, on ne pourra pas dire que l'Acfac, Abdouraman et autres n'aiment pas le Cameroun. J'espère qu'il y aura un brin de sagesse ou de lucidité de l'autre côté pour que notre football ne longe pas à nouveau dans une période d'incertitude, surtout que nous sommes à huit mois de la Can, dont l'organisation, tous les deux mois, tente de nous échapper ».

Propos recueillis par A.C

## As Messamena champion dans deux catégories

**Coupe du Cameroun de gymnastique.** Les séniors et cadets de l'équipe ont remportés le trophée samedi dernier à l'Institut national de la Jeunesse et des Sports (Injs) à Yaoundé.



Yaoundé, le 12 octobre 2018. Coupe du Cameroun de gymnastique à l'Injs.

C'est l'équipe qui a réalisé la bonne opération de cette 24ème édition de la Coupe du Cameroun de gymnastique qui s'est déroulée samedi dernier à l'Injs. Pour sa première participation à la compétition, As Messamena, l'équipe représentant la région de l'Est est rentrée à Bertoua avec deux trophées remportés par les séniors et cadets en gymnastique artistique masculine (Gam). Conduits par leur

capitaine Aruna Djindane Aboubakar, les gymnastes de cette équipe ont totalisé 50,20 points chez les cadets et 34,40 chez les séniors. En gymnastique artistique féminine (Gaf), le club a terminé troisième derrière Sos Village d'enfants de Mbalmayo et Emergence Jao Myn de Yaoundé.

Pour cette édition, seules cinq régions ont pris part à la compétition à savoir l'Ouest, le Centre, l'Est, l'Adamaoua, le

Sud avec six clubs donc deux de la région du Centre. Le jury quant à lui était constitué des membres de la fédération camerounaise de gymnastique, d'entraîneurs nationaux et d'anciens espoirs de la gymnastique camerounaise. Les gymnastes sont évalués sur les critères tels que les enchaînements, l'application des différentes techniques, le parcours et la réception. La meilleure performance de cette soirée a été réa-

lisée par Mature Tenekou d'As Messamena âgé de six ans, qui obtenu la note de 17,20/20.

Après les finales du championnat tenues ce même jour, celles de la Coupe qui a connu pour sa première fois le sacre d'un club de l'Est, marquait ainsi la fin d'une saison chargée. Au cours de cette saison les gymnastes camerounais ont défendu le drapeau national au niveau international. Une troisième place obtenue lors des championnats africains en Namibie et une participation aux jeux de la Jeunesse à Alger marque la saison des gymnastes camerounais. Le rendez-vous est pris pour la saison prochaine.

Joël Fokam (stagiaire)

### Palmarès de la compétition

#### Gaf cadettes

Emergence Jao Myn : 51,15

West Gym club : 45,60

Sos Village d'enfants : 45,45

#### Gaf séniors

Sos Village d'enfants : 31,95

Emergence Jao Myn : 31,20

As Messamena : 30,60

#### Gam cadets

As Messamena : 50,20

Emergence Jao Myn : 44,10

#### Gam séniors

As Messamena : 34,40

Emergence Jao Myn : 29,05

Nkolnyama de Mbalmayo : 26,00

## Réactions

### "La gymnastique a pris de l'envol"

**Emmanuel Awoumou, président de la Fédération camerounaise de gymnastique**

On a mis beaucoup de temps pour jouer ces finales et compte tenu du calendrier national qui était très chargé, on en est satisfait de l'avoir réussie. Cette année il y a eu une révolution avec pour la première fois la participation d'une équipe de la région de l'Est qui a démonté que dans cette partie du pays la discipline n'est pas négligée. Nous sommes très heureux de ce que nous avons assisté, car c'est une preuve que la gymnastique camerounaise a pris de l'envol. Nos premières sorties à l'international qui ont été honorable montrent que nous prenons un nouveau départ. Le pays traverse une période assez délicate et nous ne nous plaignons pas du gouvernement malgré toutes les difficultés rencontrées. Nous



préparons la nouvelle et cela passera par l'assemblée générale qui aura lieu en décembre où nous verrons comment représenter de nouveau les couleurs du pays sur la scène internationale.

### "Nos gymnastes ont eu les meilleures notes"

**Nathalie Ntyo'o, entraîneur de Sos Village d'enfants de Mbalmayo**

Nous sommes champions pour la deuxième fois et notre seul secret c'est le travail. Nous avons le soutien du directeur du club qui a mis tout en œuvre pour que nous puissions remporter cette compétition. Au sein de l'équipe, les gymnastes se connaissent depuis longtemps déjà et c'est aussi un atout pour nous. Nos adversaires n'étaient faciles. Nous avons eu l'avantage de moins tomber lors de nos réceptions par rapport aux autres, car en gymnastique l'équipe qui tombe le moins a des chances de remporter. Nos gymnastes ont obtenu les meilleures notes compte tenu des jugements de valeurs de hautes envergures.



Propos recueillis par J.F (stg.)

## La visite de la mission de sécurité préoccupe

**Can Total 2019.** Une réunion pour préparer l'arrivée de la délégation de la Caf pour cet aspect a eu lieu hier au ministère des Sports.



Yaoundé, le 16 octobre 2018. Salle des conférences du ministère des sports. Bidoung Mkpatt en réunion de sécurité pour la Can.

Dans la deuxième résolution de la réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (Caf) tenue du 27 au 28 septembre 2018 à Sharm El Sheikh en Egypte, il a été clairement indiqué qu'une mission conjointe de la Caf et de la Fifa se rendra au Cameroun en novembre pour examiner la situation sécuritaire. En attendant, la Caf a saisi les autorités camerounaises pour leur indiquer qu'une mission de sa Commission de sécurité chargée du suivi et de l'examen du plan de sécurité prévu dans le

cahier de charges de la compétition séjournera au Cameroun du 27 octobre au 1er novembre prochains. C'est fort de cela qu'une réunion de la Commission de sécurité du Cocan, élargie aux représentants des structures techniques compétentes des Forces de défense et de sécurité s'est tenue hier dans la salle des conférences du ministère des Sports.

L'occasion a été ainsi donnée à Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt, le ministre des sports, lors de l'ouverture des travaux, a relevé des recommandations de la Caf, à la suite de la dernière vi-

site d'inspection de la Caf. « En date du 8 octobre 2018, le secrétaire général de la Confédération africaine de football a transmis à notre pays, le rapport complet de la troisième visite d'inspection qui a été présenté au Comité exécutif de la Caf lors de sa réunion des 27 et 28 septembre 2018 (...) Ce rapport contient les différentes remarques et observations sur les stades, les terrains d'entraînements et les hôtels qui ont été inspectés par la délégation de la Caf lors de la troisième visite d'inspection », a indiqué Bidoung Mkpatt. Rappelant du

même coup le point 4.1 de l'accord cadre de l'association organisatrice de la compétition : « L'association organisatrice garantira que toutes les mesures de sécurité nécessaires sont prises par les autorités administratives compétentes ou par les sociétés privées de sécurité (...) Au plus tard six mois avant le match d'ouverture, l'association organisatrice et les autorités administratives compétentes, suivant les conseils et l'aide de la Caf, établiront par écrit un plan de sécurité pour tous les aéroports, gares et lieux du même type, ainsi que pour les sites ».

A l'issue des travaux d'hier, des recommandations ont été faites pour rassurer la mission de sécurité de la Caf. Le Cocan, en collaboration du Comité de normalisation de la Fécafoot, les coordonnateurs des sites de la Caf, devront élaborer un projet de programme de visite de la commission de sécurité de la Caf. Le Directeur des affaires générales devra prendre les dispositions concernant tous les aspects logistiques des deux missions à savoir celle du 27 octobre au 1er novembre et celle conjointe Caf et Fifa de la mi-novembre. Les responsables de la communication devraient assurer la conception et la production des différents documents que sont le projet de programme et l'état synoptique de la sécurité.

A.C

## Brève

### PSG : Tuchel expose sa philosophie



Nommé entraîneur du Paris Saint-Germain cet été, Thomas Tuchel réalise de bons débuts à la tête du club de la capitale, avec notamment 9 victoires en 9 matchs de Ligue 1. Sur le site officiel du PSG, le technicien allemand a dévoilé sa philosophie.

"Nous devons jouer comme un orchestre. Avoir certains des meilleurs joueurs d'Europe et du Monde ne suffit pas. Il faut les laisser s'amuser, qu'ils se sentent bien et jouent ensemble. Parvenir à tout cela en même temps est un défi car il y a aujour-

tractions. Il faut progresser tactiquement et techniquement en tant qu'équipe. (...) Je pense important d'avoir une bonne relation avec eux, d'être proche d'eux, car on leur demande beaucoup. Il faut faire attention aux moindres détails, à la façon de s'entraîner ensemble, de se tirer mutuellement vers le haut, de communiquer, de se critiquer, de prendre une bonne ou une mauvaise nouvelle, de célébrer, de se respecter... C'est le plus important pour moi : les détails, et non les résultats", a confié l'ancien coach de Dortmund.

## Clarence Seedorf obtient le nul avec un turn-over

**Malawi – Cameroun.** Les Lions Indomptables ont arraché un point ce mardi 16 octobre 2018, à Lilongwe, avec plusieurs joueurs sortis du banc de touche.



À l'entame du match entre les Flammes du Malawi et les Lions Indomptables du Cameroun comptant pour la 4ème journée des éliminatoires de la CAN Total 2019, il y avait six changements dans le onze des titulaires qui avaient joué le match de Yaoundé il y a moins d'une semaine. André Onana, Jérôme Onguene, Zambo Anguissa, Kundé Malong, Michael Ngandeu et Karl Toko Ekambi ont cédé leurs places à Fabrice Ondoua, Dawa Tchakonte, Petrus Boumal, Joël Tagueu, Fai Collins et Paul

Georges Ntep. Une sorte d'équipe B, choisie par le sélectionneur Néerlandais qui voulait voir chacun des joueurs sélectionnés à l'œuvre. Parmi ces joueurs, certains ont même eu le mérite de jouer pour la première fois avec le maillot de notre équipe nationale A. Dawa Tchokonte et Petrus Boumal étaient les heureux élus pour une première qui s'est soldée par un match de parité (0-0). De tous les joueurs appelés pour cette double confrontation avec le Malawi, il n'y a finalement que

qui n'a pas foulé la pelouse ni à Yaoundé, ni à Lilongwe alors qu'il figurait sur les feuilles de match. Idriss Carlos Kameni aura fait le déplacement de la Turquie pour d'autres fins, celles supposées de la régulation de l'atmosphère, et surtout de son apport psychologique aux deux jeunes autres gardiens de buts que sont Onana et ondoua. Christian Bassogog et Gaétan Bong auront profité d'une semaine de vacances, loin des exigences de leurs clubs professionnels, sans jamais avoir servi à l'équipe na-

tionale ces 10 derniers jours. Leurs blessures annoncées les ont éloignés des stades et même des bancs de touches.

Les Lions Indomptables n'ont pas perdu de rencontre, mais ont montré de sérieux manquements dans les animations offensives, avec un Jacques Zoua qui est toujours à la recherche de son tout premier but avec l'équipe nationale du Cameroun, lui qui a la chance depuis plusieurs années de porter ce maillot avec lequel il a déjà été champion d'Afrique. Tout seul dans l'axe de la défense malawite et idéalement servi par un coup de patte de Kundé Malong entré en cours de jeu, l'ancien joueur du Coton Sport de Garoua a encore choisi d'offrir ce précieux ballon au gardien de but Malawite. Avec ce nul vierge, les Lions tiennent toujours le haut du classement de ce groupe B où les Iles Comores ont raté l'occasion de se rapprocher du Malawi. Les Comoriens ont offert un match de parité aux Marocains (2-2) et restent coincés au fond du classement de ce groupe B.

**David Eyengué**

**Résultats du groupe B**  
Malawi – Cameroun : 0-0  
Comores – Maroc : 2-2

### Classement

Rang	Equipes	Pts
1er	Cameroun	8
2ème	Maroc	7
3ème	Malawi	4
4ème	Comores	3

## Les Lions Espoirs en chantier



Ils sont 35 joueurs âgés de moins de 23 ans convoqués par Richard Towa, le sélectionneur des Lions Espoirs, en vue du match comptant pour le premier tour qualificatif des Jeux olympiques. Ils affrontent la sélection du Tchad le 11 novembre prochain. Le stage préparatoire pour ce match commence le 22 octobre prochain.

N°	Noms et prénoms	Poste	Club
1	Simon Omossola	Gardien de buts	Coton sport
2	Junior Dande	Gardien de buts	Apejes
3	Sylvain Abogo	Gardien de buts	Tonnerre
4	Gérome Ngom	Défenseur	Apejes
5	Dongo Foe	Défenseur	Coton sport
6	Félix Onguené	Défenseur	Akonangui G.E
7	Yves Eked	Défenseur	Avion du Nkam
8	Fabrice Ngah	Défenseur	Difaa H. Maroc
9	Christian Bedibileo	Défenseur	Fovu de Baham
10	Mekoumi Hadaoui	Défenseur	Union de Douala
11	Ryan Hongla	Défenseur	Grenade Espagne
12	Daniel Kamy	Défenseur	Turku Finlande
13	Evengue Nnama	Défenseur	Union de Douala
14	Charles Kalla	Défenseur	Best Star de Limbé
15	Bienvenu Mbanga	Défenseur	Colombe du Dja
16	Vitalis Gantar	Milieu	Apejes
17	Beo Bato	Milieu	Eding
18	Oum Gouet	Milieu	Altache Autriche
19	Nteubeu Djoko	Milieu	Fovu de Baham
20	Gabriel Kack Kack	Milieu	As Fortuna
21	Ekolo Malolo	Milieu	Dragon de Yaoundé
22	Ako Assomo	Milieu	Eding
23	Assana Nah	Milieu	Coton sport
24	Marcel Batai	Milieu	Coton sport
25	Stéphane Tamba	Milieu	Tonnerre
26	Serges Tabekou	Milieu	Union St Gilles
27	Eric Ayuk	Milieu	Osmalspor Turquie
28	Ombele essengue	Milieu	Fc Rothon Suisse
29	Marius Noubissi	Attaquant	Beechot Belgique
30	Elame Bony	Attaquant	Dragon de Yaoundé
31	Jonathan Engamba	Attaquant	Montpellier
32	Jacques Bayo Mben	Attaquant	Hercules Espagne
33	Tchoyi Tchamba	Attaquant	Union de Douala
34	Lionel Abate	Attaquant	As Fortuna
35	Patrick Loa Loa	Attaquant	Us Ben Guerdane

## Les Lionnes cadettes sur la dernière ligne droite

**Coupe du Monde U17.** Elles effectuent depuis ce lundi au centre d'excellence de la Caf de Mbankomo à Yaoundé, le stage avant leur départ pour l'Uruguay.



**Mbankomo, les Lionnes U17 aux entraînements.**

Sortie dès le premier tour en 2016 en Jordanie, lors de leur dernière participa-

tion à la Coupe du monde de leur catégorie, les Lionnes U17 mettent tout en œuvre pour rec-

tifier le tir. Entrées en stage ce lundi au centre d'Excellence de la Caf de Mbankomo, elles ef-

fectuent les dernières préparations à domicile avant le début de la période d'acclimatation prévue les prochains jours au Brésil. Pour l'heure, toutes les joueuses convoquées ont répondu à l'appel et ont toutes pris part à la première séance d'entraînement. Echauffements et mise en place du respect des consignes ont meublé cette première journée de préparation.

Les enjeux de la participation du Cameroun à ce mondial ont été rappelés lors d'une réunion entre le staff et les joueuses. Un accent a également été mis sur la discipline au sein du groupe. Les Lionnes cadettes devraient ainsi mieux faire qu'en 2016 en Jordanie où elles avaient été éliminées en phase de poule. Pour cela, elles devront se transcender pour sortir du la poule C dans où elles seront confrontées à l'Allemagne, les Etats Unis et la Corée du Nord. Une autre séance d'entraînement a eu lieu hier avant le départ pour le mondial qui se tiendra du 13 novembre au 1er décembre du côté de l'Uruguay en Amérique du Sud.

**Joël Fokam (stagiaire)**

# Payer facilement les frais scolaires





Orange  
Money

#150\*43#



Réglez la scolarité et les frais d'examens\*  
de vos enfants à tout moment avec Orange Money  
Faites le #150\*43#.

Pour obtenir le code de leur établissement,  
faites le #150\*432#.

 [www.orange.cm](http://www.orange.cm)  [www.facebook.com/orangecameroun](http://www.facebook.com/orangecameroun)

 My Orange  My Credit  Orange\_Cameroun

\* Frais de timbre compris.

Vous rapprocher  
de l'essentiel

orange™